L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 18 JUILLET.

PIERRE DAVIS vs SHEPHERD BROWN et la succession de F. R. Jeffries.

DIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 27,966—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus et procédant le SAMEDI, vingt-un juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Pilot borné par les rues Barataria, Union, Carondelet et Perdido, désigné par le lotte C dans un croquis annexé à un acte au rapport de Theodore Dayot, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1859. Le dit terrain ayant, mesure américaine, trente pieds de front sur cinq lignes de large de chaque côté, et cinq lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Barataria et neuf lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en cette belle maison en briques à trois étages, couverte en ardoise, portant le No 49 sur la rue de l'Union, dépendances et rafraîchissements.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport du dit notaire Dayot, en date du 17 de juillet 1866, portant vente de la dite propriété par Mrs. M. Pinchard à Co. à Rotheimd, Brown & Co.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant celui de la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.
Sheriff de la paroisse d'Orléans.

20 juin—20,26,7,14,21.

J. J. ALBERT vs VICTOR AUBERETS.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,816—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus et procédant le SAMEDI, vingt-un juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un Terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île Pilot borné par les rues de la Douane, Bourgogne, Dauphine et Nouvelle-neuve, mesure française, ayant quatre lignes de front sur la rue de la Douane, sur une profondeur de quatre vingt pieds sept pouces, mesure française, ayant quatre lignes de front sur la rue Dauphine et sur une profondeur de quatre vingt pieds sept pouces, mesure française, ayant quatre lignes de front sur la rue Bourgogne et sur une profondeur de quatre vingt pieds sept pouces, mesure française, et ayant quatre lignes de front sur la rue Nouvelle-neuve et sur une profondeur de quatre vingt pieds sept pouces, mesure française, ensemble quatre cent quatre vingt pieds carrés de terrain, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le plan de cette propriété exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shariff
18 juin—26, 6 juillet—24, 31 de la Paroisse d'Orléans.

Folger & Co. vs Nelson Durand.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,980—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et procédant le MARDI, vingt-un juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Pilot, borné par les rues Carondelet, Barataria, Union et Perdido, désigné par le lotte C dans un croquis annexé à un acte au rapport de Theodore Dayot, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1859. Le dit terrain ayant, mesure américaine, trente pieds de front sur cinq lignes de large de chaque côté, et cinq lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Barataria et neuf lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en cette belle maison en briques à trois étages, couverte en ardoise, portant le No 49 sur la rue de l'Union, dépendances et rafraîchissements.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport du dit notaire Dayot, en date du 17 de juillet 1866, portant vente de la dite propriété par Mrs. M. Pinchard à Co. à Rotheimd, Brown & Co.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant celui de la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shariff
de la paroisse d'Orléans.

20 juin—20,26,7,14,21.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nile-Orléans.

Nile-Orléans, 22 mai 1866.

LE Directeur, conformément à la charte, soumet le bilan ci-dessous, tel qu'il ressort des affaires de la Compagnie, le 31 avril 1866:

Primes d'incendie	$262,171 71
Primes de marine	138,265 15
Primes de rivières	268,649 39
	$1,069,086 25
Montant des primes expirées	
Fortes primes et intérêts	$34,487 [illegible]
Fortes de marine	78,645 [illegible]
Fortes de rivières	128,925 [illegible]
Escompte payé au lieu de scrip	2,[illegible]
Taxes payées	25,[illegible]
Réassurances payées	25,[illegible]
Profits et pertes	2,[illegible]
	$[illegible]
Solde net	$257,751 25
Montant des primes participant au dividende scrip	404,711 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	$ 48,545 70
Billets garantis par notes	20,994 41
Effets	51,163 51
Propriétés foncières	80,000 00
Placé en bons comptables et en bons de la ville	70,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Scrip étrangers de pays, compte de scrip	35,252 00
Escompte du Dry Dock Valleton	1,875 00
Du pour primes et au vide de perception	2,[illegible]
En caisse	207,420 34
	$567,180 99

Le bilan qui précède est exact et une copie annexée des livres de la Compagnie.

THOMAS B. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera en intérêt de 6 pour cent composé, sur tous ses certificats non payés, sur ses polices expirant le 31 décembre 1866, et sur ses polices expirant le 31 décembre 1866, et sur ses polices expirant le 31 décembre 1866, et